

PROCÈS-VERBAL

Réunion publique des commissaires

Mercredi 10 décembre 2025 à 19.30

CSFN 203-507 Terrasse Astro Hill et Vidéo conférence

1. Ouverture de la réunion et prise des présences

PRÉSENCES :

Membre de la CSFN	Membre de la communauté Vidéoconférence	Membre de la communauté En présentiel
M. Judy Sessua (Président), en vidéo-conférence	M. Charles Lagacé	M. François Ouellette
M. Collins Tagnigou (Commissaire)	Mme Marie France Talbot	
Mme Margaret Friesen (Commissaire)	Mme Nadine Petkeu	
Mme Annie Larocque (Directrice générale)	Mme Marie Hélène Racine	
M. Romeo Ntoga (Responsable des finances)	Cameron Delong	
Mme Ginette Nyamsi Toussi Epse Waguem (Adjointe administrative)	M. Pierre Paul Waguem	
	Mme Marick Romedenne	
	Mme Nancy Pellerin	
	M. Losseni Coulibaly	
	Mme Janelle Kenedy	
	M. Thorin Ouellette	
	Mme Calista Emesong	
	Mme Koko Carmel Lawson-Banku	

2. Adoption de l'ordre du jour

En l'absence de la présidence et de la vice-présidence en présentiel, la séance est ouverte et présidée par M. Collins.

M. Collins souhaite la bienvenue à tous les membres présents et procède ensuite à la lecture des points à l'ordre du jour.

Proposition 912

“Que l'ordre du jour de la rencontre de ce soir soit adopté, tel que présenté.”

Proposée par **Margaret Friesen**, appuyée par **Judy Sessua**, adoptée à l'unanimité.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

4. Délégation

Mme la directrice générale rappelle que deux délégations ont été approuvées pour cette séance:

- une intervention de Mme Nancy Pellerin, en ligne;
- une intervention de M. François Ouellette, en personne.

Avant de céder la parole, la DG rappelle que les délégations doivent porter sur des enjeux d'intérêt général et qu'il n'est pas permis d'aborder des situations particulières liées au personnel. Les demandes reçues respectent ces critères.

Intervention de Mme Pellerin

Mme Nancy est parent de trois enfants fréquentant l'école. Elle souhaite aborder la question du manque d'inclusion vécu par certains élèves, soulignant que ce phénomène peut affecter :

- l'intégration sociale;
- le sentiment d'appartenance;
- l'estime personnelle;
- le risque d'isolement.

Elle rappelle que ces facteurs peuvent influencer la santé mentale et augmenter la vulnérabilité des jeunes. Elle note que la communauté a été touchée par plusieurs pertes tragiques au cours de l'année précédente, illustrant l'importance d'un milieu scolaire inclusif et soutenant.

Certains propos rapportés par les enfants suggèrent que l'inclusion n'est pas toujours optimale. Elle mentionne également que certaines ressources disponibles sur le site web de l'école ne reflètent pas pleinement les réalités vécues par les élèves LGBTQ+.

Mme Nancy souligne que plusieurs gouvernements et organisations ont renforcé leur soutien à la diversité et à l'inclusion, notamment par la mise en place de programmes, de ressources et de stratégies visant à améliorer la sécurité psychologique des jeunes.

Elle fait un lien avec la politique PEMA 205, expliquant qu'il s'agit d'un élément essentiel du plan stratégique, visant à renforcer la diversité, l'équité, l'accessibilité et l'inclusion dans toute la communauté éducative. Cette politique repose sur des valeurs et des objectifs que le conseil souhaite pleinement intégrer à l'ETS.

Elle conclut en posant une question :

Question : *Comment l'administration peut-elle concrètement mettre en œuvre ces valeurs d'inclusion au sein de l'école?*

Réponse : du conseil et de la Direction générale

Le président du CA remercie Mme Nancy pour son intervention et affirme que ses préoccupations ont bien été entendues. Il rappelle que le CSFN souhaite garantir un environnement où tous les élèves se sentent soutenus, respectés et inclus.

Il précise que, si l'exemple des élèves LGBTQ+ est pertinent, la réflexion englobe également des enjeux tels que :

- le racisme;
- le harcèlement;
- la discrimination;
- d'autres facteurs de vulnérabilité présents au sein de la communauté.

La directrice générale ajoute que le conseil a travaillé, au cours des dernières semaines, à mettre en place des mesures visant à assurer la sécurité et le bien-être de tous les élèves.

Le commissaire conclut en réitérant sa gratitude envers Mme Nancy pour sa contribution et souligne que l'amélioration continue du climat scolaire repose sur une collaboration active entre les familles, le personnel, la communauté et le CSFN.

Intervention de M. François Ouellette

M. François Ouellette remercie le conseil pour l'occasion de s'exprimer et explique que sa démarche s'inscrit dans le souhait de plusieurs familles de voir une meilleure mise en valeur du patrimoine culturel francophone et canadien au sein de l'école. Il rappelle que cette préoccupation rejoint également les objectifs du plan stratégique du CSFN et les attentes de la communauté. M. Ouellette souhaiterait que le O Canada soit chanté lors de différentes occasions à l'école.

Pour appuyer sa demande, il aborde le rôle historique de ce chant, qui constitue un symbole de mobilisations identitaires, de résilience et d'appartenance au sein des communautés francophones. Il explique ensuite que, dans la majorité des provinces canadiennes, l'hymne national est diffusé ou chanté quotidiennement dans les écoles publiques.

Enfin, il invite le CSFN à considérer cette question comme un élément essentiel de la construction identitaire, du devoir citoyen, de la mobilisation communautaire et de la transmission culturelle.

Il conclut en remerciant le conseil pour son écoute et en réaffirmant l'importance, pour sa famille et plusieurs autres, de voir l'école jouer un rôle actif dans la valorisation du patrimoine francophone et canadien.

Le CA remercie M. François Ouellette pour son intervention et souligne l'importance des préoccupations soulevées concernant l'hymne national, la transmission culturelle et le patrimoine francophone.

La DG reconnaît que la place de l'hymne national peut susciter des divergences d'approche ou de perception, mais elle insiste sur l'importance d'outils éducatifs qui permettent aux élèves de comprendre leurs racines culturelles et de développer un sentiment d'appartenance positif.

Le président ajoute qu'un premier brouillon d'une politique a déjà été rédigé par l'administration, mais qu'il devra être approfondi, consulté et ajusté pour assurer :

- sa cohérence avec les réalités culturelles du Nunavut,
- son alignement avec les valeurs du CSFN,
- sa pertinence pour les élèves,
- et son harmonie avec les meilleures pratiques canadiennes.

La DG informe également qu'un sondage sera transmis aux parents afin de recueillir leurs avis sur cette question.

5. Adoption du procès-verbal du 18 novembre 2025

Proposition 913

“ Que le procès-verbal du 18 novembre 2025 soit adopté tel que présenté.”

Proposée par **Margaret Friesen**, appuyée par **Judy Sessua**, adoptée à l'unanimité.

6. Suivis au procès-verbal du 18 novembre 2025

Aucun suivi à effectuer, mais la DG affirme que le parent qui a posé une question lors de la dernière rencontre a reçu une réponse par courriel. Cela ne figure pas au procès-verbal, car il s'agit d'une question qui relève de l'école.

7. Rapport de la Direction générale

La DG présente son rapport en date du 30 novembre 2025. Elle nous fait état des principaux dossiers ayant marqué le mois de novembre.

a) Accueil du personnel et intégration

La DG informe le conseil qu'une nouvelle enseignante a rejoint l'équipe en novembre. Afin d'améliorer l'intégration des nouveaux employés, un accompagnement de trois jours lui a été offert avant son entrée en fonction. Cette nouvelle mesure vise à renforcer la transition pédagogique et à soutenir efficacement les nouveaux enseignants dès leur arrivée.

b) Services de garde et formation spécialisée

Une analyse interne a révélé que seulement 20 % du personnel du Service de garde détient une formation spécialisée en intervention en petite enfance. Afin d'y remédier, la direction a entrepris un travail conjoint avec l'AFN, qui a conduit à l'élaboration d'un plan de formation sur mesure conçu par *le collègue Nordique francophone*.

La formation sera déployée sur une période de trois ans.

c) Ressources humaines et dotation

La DG fait le point sur l'avancement du dossier d'autonomie organisationnelle et financière de la CSFN. Le processus d'affichage avait été retardé en raison du manque de personnel francophone pour soutenir la CSFN.

Elle annonce cependant que le GN dispose maintenant d'une nouvelle ressource francophone, ce qui permettra de poursuivre le processus de dotation.

d) Communications et relations avec les parents

La personne responsable des communications étant de retour en poste, la DG s'attend à une augmentation des publications sur les plateformes du CSFN, notamment sur Facebook, ainsi qu'à un regain d'efficacité dans les communications publiques.

e) Partenariats et rétention des élèves

La DG présente ensuite l'état des partenariats, notamment avec l'AFN, dans le cadre du plan d'accompagnement en petite enfance.

Elle explique avoir transmis un sondage aux parents dont les enfants ont quitté l'ÉTS pour une école anglophone (hors déménagements), mais n'avoir obtenu que 3 réponses sur 14.

Les raisons évoquées jusqu'ici sont très variées :

- préoccupations liées au manque d'inclusion;
- absence d'équipes sportives ou d'activités parascolaires;
- désir pour certains parents de préparer leur enfant à une éducation postsecondaire en anglais.

Malgré ces éléments, la DG souligne que plusieurs parents ont aussi mentionné des aspects très positifs :

- la qualité de l'encadrement par les enseignants;
- la petite taille des classes, favorisant un suivi personnalisé;
- l'atmosphère familiale de l'ÉTS.

La DG indique toutefois que certains dossiers demeurent préoccupants, notamment la collaboration avec Rankin Inlet, qui est toujours au point mort. Elle annonce également une visite à Cambridge Bay le 1er mars, afin de poursuivre l'analyse des besoins locaux.

8. Adoption pour mise en consultation de la politique PEMA 202- encadrement des activités thématiques en milieu scolaire.

Mme la Directrice générale explique que l'objectif de cette politique est d'assurer que toutes les activités scolaires, qu'elles soient pédagogiques, culturelles ou communautaires, prennent une place équitable dans l'établissement, permettant ainsi à chaque élève de s'y reconnaître pleinement.

La DG rappelle que ces documents visent à garantir un environnement inclusif et sécuritaire. La politique définit également les responsabilités du personnel.

Elle précise que ces documents seront soumis à une consultation publique, permettant aux parents et aux membres de la communauté de lire, analyser et commenter la politique avant son adoption finale. Les retours reçus permettront de bonifier la version finale afin qu'elle reflète fidèlement les attentes et les valeurs de la communauté.

Le CA insiste sur l'importance de cette démarche participative et invite les parents à prendre le temps de lire les documents et à transmettre leurs commentaires.

Proposition 914

"Que la politique PEMA 202- encadrement des activités thématiques en milieu scolaire soit adoptée pour mise en consultation tel que présenté."

Proposée par **Margaret Friesen**, appuyée par **Judy Sessua**, adoptée à l'unanimité.

9. Adoption pour mise en consultation de la politique PEMA 205- Politique sur l'inclusion et la diversité.

La Directrice générale souligne que cette politique vise à assurer un environnement scolaire inclusif, sécuritaire et équitable, où chaque élève se sent accueilli, valorisé et soutenu. Elle précise également que la politique intègre les savoirs inuits, conformément aux valeurs culturelles du Nunavut et aux obligations institutionnelles du CSFN.

La politique s'applique à l'ensemble de la communauté scolaire : élèves, personnel, directions, partenaires, conseillers scolaires et commissaires.

Plaintes et recours

La politique inclut également un mécanisme de plaintes et recours qui décrit les étapes à suivre lorsqu'une personne estime avoir été victime de discrimination ou d'exclusion. Ces procédures visent à garantir une réponse équitable, rapide et transparente.

Consultation publique

La DG informe que la politique sera mise en ligne sur le site du CSFN, et la consultation sera ouverte jusqu'à 10 jours après la reprise des classes en janvier. Elle insiste sur le fait que toutes les rétroactions seront les bienvenues, puisqu'elles permettront d'améliorer le document avant son adoption finale.

Proposition 915

"Que la politique PEMA 205 Politique sur l'inclusion et la diversité soit adoptée pour mise en consultation telle que présenté."

Proposée par **Margaret Friesen**, appuyée par **Judy Sessua**, adoptée à l'unanimité.

10. Adoption pour mise en consultation de la révision de la politique GOUV 305- Interventions du public aux réunions du conseil d'administration.

La Directrice générale présente les ajustements proposés à la politique. Le processus de délégation a été reformulé afin de mieux définir :

- les principes d'équité appliqués aux délégations;
- les définitions liées aux interventions possibles;
- les rôles et responsabilités des différentes instances (public, direction, Conseil scolaire).

Droit d'appel

Un nouveau mécanisme a été ajouté :

- En cas de refus d'une demande de délégation, le requérant bénéficie désormais d'un droit d'appel.

Ce mécanisme vise à assurer un processus équitable et transparent.

Responsabilités additionnelles

Le processus révisé inclut également une section clarifiant les responsabilités des commissaires, de la Direction générale et du public, afin d'assurer un cadre complet, cohérent et inclusif.

Ces précisions contribuent à une meilleure compréhension du rôle de chacun et à un processus de délégation plus harmonisé.

Mise en consultation

La DG annonce que les modifications apportées au processus de délégation seront elles aussi mises en consultation publique, conformément aux procédures habituelles du CSFN.

Proposition 916

"Que la politique GOUV 305 Politique sur l'intervention du public aux réunions du conseil d'administration soit adoptée pour mise en consultation telle que présenté. "

Proposée par **Judy Sessua**, appuyée par **Margaret Friesen**, adoptée à l'unanimité.

11. Finances et budgets

M. Roméo responsable des finances, est introduit pour la présentation des budgets de la CSFN pour le mois d'octobre 2025. Il précise que trois volets principaux sont examinés.

RÉCAPITULATIF GLOBAL

Budget global CSFN : **1 595 739 \$**
Dépenses réalisées : **594 029 \$**
Taux de consommation global : **37,23 %**

M. Roméo conclut en indiquant que la situation financière du CSFN demeure stable, conforme aux prévisions et sous contrôle.

- a. Présentation du budget au 30 novembre 2025 (entente GN-CSFN);

Budget total : 519 231 \$
Dépenses réalisées : 113 194 \$
Taux de consommation : 21,8 %
Programme le plus avancé : Opérations courantes CSFN : **29,4 %**

- b. Présentation du budget au 30 novembre 2025 (entente PC-CSFN)

Budget PC total : 792 297 \$
Dépenses réalisées : 235 723 \$
Taux de consommation : 29,8 %
Programme le plus avancé : Personnel éducatif : **35,1 %**

- c. Présentation du budget au 30 novembre 2025 (entente autres CSFN)

Budget total : 284 211 \$
Dépenses réalisées : 245 112 \$
Taux de consommation : 86,2 %
Programme le plus avancé : Fonds dédiés / enveloppes spécifiques : **86,2 %**

Questions et commentaires

Le président de séance invite les commissaires à poser leurs questions concernant la présentation budgétaire. Aucune question n'est soulevée.

Le président du Conseil prend la parole et souligne la qualité de la présentation financière. Il mentionne que le format est clair, accessible et facile à comprendre. Il apprécie particulièrement l'utilisation des pourcentages qui facilite la lecture et la compréhension des données. Il remercie M. Roméo pour son travail.

12. Varia

13. Levée de la réunion

Proposition 917

"Que l'assemblée soit levée à 21h 00."

Proposée par **Margaret Friesen**, adoptée à l'unanimité.

Collins Tagnigou, Commissaire (Président de séance)

10 décembre 2025

Annie Larocque, Directrice générale

10 décembre 2025